



On m'a fait un faux contrat de travail que puis je faire ?

Par **powwer**, le **22/10/2009** à **13:19**

Bonjour,

je vous explique mon problème : On m'a fait un contrat de travail à durer indéterminé .

j'ai rencontré la personne (sans jamais venir sur le lieu de travail) , il m'a posé plein de questions un peu comme un entretien puis il m'a dit qu'il me contacterait si suite. Quelques jours plus tard je reçois un appel disant que j'ai le travail ainsi il me donne un nouveau rendez-vous pour la signature du contrat . j'arrive au rendez-vous, il avait déjà signé le contrat et donc je l'ai lu et signé à mon tour. Tout me paraissait correct mais sur le retour j'avais comme un mauvais pressentiment alors le lendemain j'ai appelé l'entreprise, je l'ai fait demander or on m'a répondu que personne de ce nom ne travaillait ici !! et donc là j'ai compris qu'il s'agissait d'un faux contrat !

Que puis je faire contre lui ?